

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DE L'ASBL
"AFT NAMUR -LUXEMBOURG ASBL"
QUI S'EST TENUE A JEMELLE, LE 05.02.2005.**

Le Comité Régional est représenté par:

Messieurs Joseph BURON, Jacques CARRIER, Omer DUTERME, Jean-François KESSLER, et Daniel SCHREIBER

1. Vérification des pouvoirs des délégués.

Les Clubs suivants sont présents ou représentés :

Tennis de la Citadelle, RTC Esma, TC Rochefort, TCBS Tamines, TC Bastogne, TC Musson, TCJArtonaise, TC Bouillon, TC Amée, TC Virton, TC Wellinois, TC Neufchateau, TCSG Ciney, TC Couvin, TC Marche, TC Houyet, TC Solvay, TC Florenville, TC Complexe Moustier, TC Athus, TC Nassogne, Bayard TC Dinantais, TC Hastière, TC La Bruyère, TC Waltzing, TC La Closière, TSq. Gembloutois, TC Natham, TC Grand Ohey, TC Bouge, TC Fosses-la-Ville, Liry TC Chiny, TC Paliseul, TC Géronsart, TC Halanzy, TC de La Ligne, TC Malonne, TC Les Jonquilles, TC Libramont, TC St-Mard, CT La Roche, G.R. Corpo. Provinc. Namurois, TC Fontenalle, TC Bois de Villers, TC Namèche, Barvaux TC, TC Somme-Leuze, TC Tabora, TC Stabulois, TC Saint-Hubert, TC Garisart-Sud-Luxembourg, TC Bertrix, TC Haillot, TC Beauraing, TC Manhay, TC Rhisnes, Spy TC, TC La Godale, TC du Châtelet, TC des Grottes, TC La Brulotte, TC Temploux, TC Jemelle, TC Houffalize, TC Gedinne, TC Winenne, TC Belgrade, TC St-Leger, TC Martelange, Tennis Indoor Mettet, TC des Alloux, TC Waret, TC Val d'Attert, TC Orée du Bois, TC Le Lac, TC des Lorrains, TC Perwez, TC St-Fiacre, TC Franc-Waret, TC St-Gérard.

Soit 319 voix sur 347 (91 %) pour 79 clubs présents ou représentés sur 88 (89%)

2. Allocution du Vice-Président.

Mesdames et Messieurs les Présidents et Secrétaires de la région Namur-Luxembourg,

Chers amis Namurois et Luxembourgeois,

Mesdames et Messieurs,

Au nom du comité régional, je vous souhaite la bienvenue à cette assemblée générale statutaire et vous remercie de votre présence nombreuse qui marque l'intérêt que vous portez à notre région tennistique.

Je remercie également les dirigeants du club de Jemelle qui nous font l'amitié de nous prêter leurs installations pour cette réunion.

Tout d'abord, nous souhaitons vous présenter nos meilleurs voeux pour vos clubs et le développement de leurs activités en 2005.

Plus personnellement je vous présente nos voeux de santé et de bonheur pour vous même et vos familles.

Je tiens à y ajouter tous mes voeux de bon rétablissement à notre ami Daniel Schreiber qui vient de subir une lourde opération chirurgicale et qui à peine sorti de l'hôpital a tenu à participer activement à notre assemblée. Un grand merci Daniel.

Il est d'usage en assemblée générale de dresser le bilan de l'année écoulée. Nous allons le faire plus en détail avec les différents rapports prévus à l'ordre du jour, mais une fois de plus, nous pouvons nous réjouir des bonnes performances de notre région avec en 2004 une nouvelle progression du nombre de nos membres et de nos équipes d'interclubs.

Autre progression remarquable, c'est l'adhésion majoritaire de nos clubs à l'informatisation de l'AFT.

A ce propos, l'AFT a souhaité faire un geste en faveur de ses clubs. Le conseil d'administration vient de décider d'octroyer fin 2005, un budget de 120 euros à tous les clubs qui se seront informatisés et auront utilisé tout au long de la saison les applications "membres" et "interclubs".

Par ailleurs dans un but de promotion, le conseil a décidé de prévoir pour 2005 et 2006 la gratuité de l'affiliation pour tous les joueurs de 8 ans et moins.

Comme on l'a déjà dit et répété, l'informatisation aura des conséquences sur l'organisation des régions, notamment sur le plan administratif, avec pour objectif, plus de rapidité, d'efficacité et des économies de fonctionnement.

J'ai personnellement été chargé par l'AFT d'une mission d'exploration sur le rôle futur et le financement des régions.

Il ressort déjà de mon enquête auprès des régions que les comités régionaux devront garder toutes leurs compétences pour l'organisation des compétitions régionales, la formation des jeunes et surtout l'aide ponctuelle à tous les clubs dans une politique de grande proximité.

Je dirai en une formule: Il nous faut une région forte dans une AFT moderne.

Il y a donc encore du pain sur la planche pour le nouveau comité régional que vous allez élire cet après-midi. C'est pourquoi cette élection est importante et je compte sur votre collaboration pour que notre assemblée se déroule dans la sérénité voulue.

Je ferai de mon mieux pour être l'arbitre impartial de son bon déroulement dans le respect de nos statuts.

Je tiens d'ailleurs à remercier Lucia Dos Santos et tous ceux qui lui ont donné un coup de main pour l'excellent travail de préparation de cette assemblée.

Je pense aussi que notre Tennis Régional, comme tout le tennis francophone ne serait pas ce qu'il est sans vous, les responsables et les bénévoles des clubs auxquels vous donnez beaucoup de temps et pour lesquels vous dépensez beaucoup d'énergie. Merci à vous tous.

Mais je ne peux terminer sans adresser les remerciements tous particuliers à notre ami Claude Marlier qui a présidé aux destinées de la région pendant 14 ans. Mon cher Claude, tu as préféré te retirer pour les raisons qui sont tiennes. Mais nous ne t'oublions pas. Je veux saluer ici entre autre ta profonde conviction régionaliste, ton enthousiasme pour les projets et le progrès, ta présence active dans les clubs. Au nom de tous merci mon cher Claude tu as bien mérité nos applaudissements.

Joseph BURON

3. Rapport du Secrétaire Régional. D. Schreiber

2003 avait été une année faste pour le tennis belge en général et pour le tennis namurois en particulier, avec les multiples succès engrangés, notamment en Grand Chelem, par notre championne Justine HENIN.

L'année 2004, sans avoir atteint le niveau de la précédente, n'en n'aura pas moins constitué un excellent cru, si l'on veut bien tenir compte des succès de Justine à Melbourne aux internationaux d'Australie et aux J.O d'Athènes où elle décroche la médaille d'or, et de la très belle saison réalisée par Olivier ROCHUS, avec en point d'orgue évidemment le remarquable succès obtenu aux côtés de Xavier MALISSE en doubles à Roland-Garros.

Mais venons en à présent à la Région Namur-Luxembourg.

Une Région qui se porte bien si l'on se réfère aux statistiques traditionnelles.

Le nombre d'affiliés est encore en progression, peu importante il est vrai, mais réelle tout de même, puisqu'au 15 janvier 2005, l'on enregistrait 15594 affiliés pour 15325 un an plus tôt.

Les championnats interclubs 2004 ont à nouveau connu un grand succès, 1738 équipes ayant disputé ces championnats pour 1675 en 2003, soit une hausse de 3,8%.

Sur le plan des résultats il y a malheureusement peu de faits significatifs à signaler, hormis au niveau « ligue » la très belle victoire des jeunes filles cadettes du T.Sq. Gembloutois et celle des jeunes filles minimes du T.C.Val d'Attert en division 2 inter-régions, sans oublier bien entendu également le maintien conjoint des équipes de Gembloux et de la Citadelle en division 2 Nationale messieurs.

Nous saluerons également, le fait est suffisamment rare pour être souligné, l'accession cent fois méritée de Paul-Patrick BRABANT, du T.Sq. Gembloutois, au rang de joueur série A en 2005.

Enfin, il convient de mettre en lumière les remarquables performances d'Anouck DELEFORTRIE et Arnaud GRAISSE, tous deux du T.Sq. Gembloutois, vainqueurs l'un et l'autre en 2004 de leur catégorie dans l'épreuve du tournoi de l'Espérance.

Cette année 2004 aura été aussi l'année au cours de laquelle la Région Namur-Luxembourg aura consenti les efforts les plus importants, au même titre que l'AFT d'ailleurs, au niveau des formations informatiques. Pas moins de 55 clubs ont bénéficié de ces formations, et sont dès lors à présent rôdés pour se lancer dans la grande aventure de la gestion tant des interclubs que de leurs membres par la voie électronique. Je ne saurais trop encourager les 33 clubs restant à embrayer dans la même direction car, qu'on le veuille ou non, l'informatisation sera inéluctable à l'horizon 2005.

D'autre part, vous aurez pu constater à la lecture du programme de l'Assemblée générale de ce jour qu'un important chapitre sera consacré à l'élection de 5 administrateurs. Vous aurez pu constater par la même occasion que, chose exceptionnelle, 9 candidats avaient posé leur candidature en vue de cette élection.

Ceci m'amène à une petite réflexion sur le rôle d'un Comité régional et ce que les membres d'une Fédération, d'une ligue ou d'une région sont en droit d'attendre et d'exiger de ce Comité.

La lecture de l'article 21 du Règlement d'ordre intérieur de l'AFT, nous enseigne ainsi que les Comités régionaux ont notamment pour mission, non seulement d'organiser les différentes compétitions (interclubs, championnats de Belgique, tournois, etc....) mais encore de promouvoir le tennis, de faire appliquer les règlements fédéraux, de trancher les différends pouvant surgir dans le cadre de cette application, et sont également investis d'une mission de conseil à l'égard des clubs qui constituent leurs membres.

Vous conviendrez avec moi à l'examen de cette liste, par ailleurs non exhaustive, que le rôle d'un Comité régional touche à la fois le domaine du sport proprement dit, mais également et surtout serais je tenté de dire, celui de la gestion et de la coordination.

Pour bien remplir sa mission, un Comité régional se doit dès lors d'être composé d'un certain nombre d'administrateurs (minimum 6, maximum 7) lesquels doivent être complémentaires les uns par rapport aux autres.

En raison des tâches qui lui sont dévolues par le Règlement d'ordre intérieur de l'AFT, il est hautement souhaitable que siègent côte à côte des techniciens du tennis, de l'arbitrage, mais aussi des gestionnaires de club, car pour bien gérer une entité telle qu'une fédération, fut elle régionale, il n'y a rien de tel que de posséder l'expérience du terrain, à savoir la gestion d'un club.

Par ailleurs, il est de l'intérêt supérieur de la Région d'être gérée par des administrateurs totalement indépendants, pour lesquels le tennis est avant tout une passion et un hobby.

Cette indépendance des gestionnaires régionaux est en effet à mon sens la première garantie d'un fonctionnement objectif et sain de notre fédération régionale.

Un Comité régional pluraliste, bien articulé géographiquement, composé de personnes susceptibles et capables de prendre une certaine hauteur vis-à-vis des événements, voilà ce qu'à titre personnel je vous souhaite pour cette nouvelle année tennistique qui commence.

Notre Région est dynamique (son bilan d'activité le prouve), elle est à la pointe en ce qui concerne le nombre d'équipes interclubs (tout particulièrement les jeunes), elle est la seule à organiser un entraînement spécifique pour ses jeunes non sélectionnés par l'AFT ; le Comité régional que vous élirez aujourd'hui devra faire preuve d'esprit d'entreprendre, d'inventivité et de créativité pour poursuivre et améliorer si possible l'action entamée depuis plusieurs années avec succès par son prédécesseur, tout en assurant la continuité indispensable en vue d'une gestion saine et cohérente de notre région.

Je vous remercie de m'avoir écouté et vous souhaite, à vous personnellement ici présents et à vos clubs en général, une excellente saison 2005.

4. Rapport du Trésorier - Présentation du compte de résultats, du budget et approbation. - M. Dantinne

1. Notre ASBL emploie la comptabilité simplifiée propre aux petites ASBL où seuls les mouvements de liquidités sont enregistrés. Cette comptabilité mène à un état annuel des dépenses et recettes qui est complété par un état du patrimoine. Celui-ci sera déposé au greffe du tribunal de commerce de Namur.

2. Le compte de résultats 2004 dégage un déficit de 4.273 € (malgré une prévision de - 10.656 €). Cette modération du déficit est essentiellement due au nombre d'affiliations en hausse, à un subside informatique (non entièrement utilisé) et à une escalade des amendes (8.315 € compte tenu de la redistribution et de leur coût d'élaboration). Le montant élevé du poste créditeur est dû à un trop perçu de subsides AFT en 2003.

Six clubs ne sont pas en ordre au 1-1-2005 et cela pour un montant de 1.789 €.

A propos des amendes : elles sont de 3.705 € en arbitrage des finales et 5.625 € en interclubs. A noter que les forfaits en interclubs sont évalués à 3.762 €. C'est la comptabilité qui a traité et envoyé toutes les amendes et ne croyez pas que notre ASBL est draconienne quant aux règles mises en place.

Pour rappel, voici la réglementation propre à la région :

- en interclubs, les amendes pour jeunes sont divisées par 2.
- en interclubs, il est permis de jouer en dessous des points 2 fois dans une poule de 8 et 1 fois dans une poule de 6.
- en interclubs, la moitié du montant des amendes pour forfaits est redistribuée aux clubs lésés (1.351 € cette année).
- pour ce qui est de l'arbitrage des finales, le règlement d'ordre intérieur de l'AFT veut que l'on arbitre tous les matchs à partir des $\frac{1}{2}$ finales. Notre ASBL demande simplement l'arbitrage des finales en M1, M1bis, II, DI, DIbis, M35 I par un arbitre officiel de grade C. Les autres finales peuvent être arbitrées par un affilié ordinaire à condition que celui-ci rentre la carte d'arbitrage signée par le J.A et les joueurs.

Sans ces mesures, on n'ose penser à la somme faramineuse que représenteraient les amendes dans le compte de résultats.

3. Budget 04 : malgré des diminutions non négligeables de certains postes, un déficit de 11.855 € est prévu. Cela est dû en grande partie à la diminution du subside spécial AFT et à l'augmentation du poste secrétariat (révision et revalorisation du traitement de secrétaire). Certains diront que l'écart entre l'administratif et le sportif ne cesse de s'agrandir, mais il faut savoir que pour le bon fonctionnement de notre ASBL, les dépenses administratives sont incompressibles et que le rapport administratif / sportif dépend surtout des recettes. Ces recettes restent fort aléatoires notamment en ce qui concerne le sponsoring

Il y a des réserves pour voir venir, mais pour combien de temps ?

4. Etat du patrimoine

Avoirs		Dettes	
Stock :	900	Dettes envers les membres	0
Mobilier :	2.000	Fournisseurs	275
		Dettes	
Subsides promis	832	fiscales	0
Créances	1.789		
Liquidités	113.853		
Total	119.374	Total	275

Solde

119.099

5. Rapport des vérificateurs aux comptes - exercice 2004

Au nom de Pierre CREVITS (Tennis Citadelle) et de lui-même, Etienne POOT-BAUDIER (T.C. La Bruyère) donne lecture du rapport des vérificateurs aux comptes.

Mesdames, Messieurs,

Nous soussignés Pierre Crevits et Etienne Poot Baudier, avons procédé, en date du 6 janvier 2005, à l'examen des comptes de l'a.s.b.l. Tennis Région Namur-Luxembourg pour l'année 2004. Nous avons l'honneur de vous faire rapport de la mission de contrôle qui nous a été confiée.

Les postes les plus importants des recettes et des dépenses ont été plus spécialement vérifiés. Les soldes des extraits de compte en banque ont été visés et sont conformes aux montants repris dans les comptes. Les écritures concernant l'exercice 2004 ont fait l'objet d'un contrôle par sondage, qui a révélé une conformité avec les pièces comptables. Toutes les dépenses sont appuyées par des pièces justificatives probantes. Au niveau des comptes de recettes, les rentrées diverses sont enregistrées sur la base de documents internes qui justifient les dépôts bancaires.

Le résultat de l'année correspond à une perte de 4.274 euros.

Nous tenons à préciser qu'au cours de notre mission, il a été répondu de manière précise et totalement satisfaisante à toutes les questions que nous avons jugé utile de poser.

Nous proposons dès lors de donner décharge aux administrateurs pour les comptes de l'année 2004.

6. Approbation des comptes et décharge aux administrateurs.

L'Assemblée approuve les comptes présentés et donne décharge au Comité Régional pour la gestion de l'exercice 2004.

7. Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2004.

L'Assemblée unanime demande à Etienne POOT-BAUDIER et Pierre CREVITS de poursuivre leur mission, ce qu'ils acceptent.

8. Rapport des Commissions.

1. Commission des Jeunes. - A. Vanloo

La commission est composée de Francine Theisman, Michaël Dermience et Jean-Christophe Fortemps.

Michel Mouillard a donné sa démission début septembre en cause de ses nouvelles fonctions au Centre AFT à Mons.

Moi-même, Anne Vanloo, j'ai remis ma démission fin octobre en cause, la non satisfaction du comité régional sur mes prestations.

Pour information, Patrick Sacré, coordinateur régional est présent à chaque réunion.

C'est avec lui que nous organisons les entraînements régionaux, également en collaboration avec la direction sportive (Yves Beckers, Jacques Leriche).

Les rankings sont également établis en collaboration.

16 jeunes sont entraînés par la région cet hiver.

2. Commission sportive. - T. Marot

Voici les grandes lignes du rapport de la commission, largement développées par Thierry MAROT lors de l'assemblée :

- La Commission s'est réunie 3 fois en 2004.

- description du rôle de la commission: organisation de la vie sportive de la région au travers des compétitions.

- rôle adapté depuis la volonté justifiée de l'AFT d'homogénéiser les interclubs et espérons-le en 2005 les tournois.

- malgré cela, le rôle de la commission se justifie toujours en :

- toilettant les règlements,
- établissant les calendriers (projet 2005 de le repenser au niveau des tournois ?)
- étant attentif au fonctionnement réglementaire des compétitions,
- étant à l'écoute des suggestions tant des affiliés que des dirigeants.

- excellente ambiance de travail au sein des membres

- excellent contact et intégration avec le Comité Régional.

3. Commission de l'arbitrage. - J. Carrier

Madame, Monsieur,

Cette année encore, la commission d'arbitrage a accompli les nombreuses tâches qui lui sont dévolues et qui sont répertoriées dans la brochure Vers l'Avenir.

Cette année plus particulièrement, à la demande de la Commission Sportive, tous les terrains « utilisés occasionnellement » et déclarés, ont reçu la visite d'un membre de la commission pour agréer ces terrains. Il en a été de même pour l'éclairage des nouveaux courts « indoor et outdoor ».

La correction des tableaux des tournois officiels, a été confiée à Eric Bourguet

Deux formations d'officiels ont été organisées en octobre. Pour Namur, à Géronsart formateur, Eric Bourguet, pour le Luxembourg à La Cova, formateur Alain Mespouille.

Une fois encore, ces 2 formations ont permis de diminuer le montant des amendes pour manque d'arbitre dans de nombreux clubs.

Nous comptons donc 31 nouveaux officiels supplémentaires.

Cela devrait « grossir » le nombre d'officiels dans notre région ! Et bien non, fin 2003 nous comptons 295 arbitres et juges-arbitres. Fin 2004, 268 et 61 d'entre eux sont « pending » pour 2005. Ce qui signifie qu'ils doivent arbitrer 5 rencontres pour maintenir leur grade pour 2006.

A ce sujet en 2004, 1357 finales de simples étaient annoncées.

669 ont été arbitrées par des officiels et 394 par des détenteurs d'une carte d'affiliation 2004.

Malgré les dérogations régionales accordées, les facilités autorisées, 294 finales n'ont pas encore été arbitrées soit, 21%.

Le contrôle des tableaux d'interclubs a été effectué comme chaque année par M. Dantine.

Quelques problèmes relationnels rencontrés durant les tournois 2004.

- Non - respect par le juge-arbitre du calendrier pour le tirage au sort de certaines catégories qui a entraîné la disqualification du joueur malgré sa bonne foi ;
- Arbitre officiel en état d'ébriété sur la chaise qui prend parti pour le joueur de son club en lui attribuant systématiquement les points et entraîne d'abandon de l'adversaire.
- Absence d'un juge-arbitre ou de son adjoint à la fin d'une rencontre.
Aucun responsable du tournoi pour enregistrer les résultats et programmer la suite.
Disqualification du joueur par le juge-arbitre pour ne pas avoir pris connaissance de la programmation du tour suivant !!!

Heureusement, ces faits sont très rares mais ils nuisent à l'ensemble de la compétition.

Une douzaine de plaintes reçues qui émanent très souvent des compétiteurs et non des officiels.

Pour des raisons multiples, la CA n'a pas pu aborder tous ces cas en fin de saison.

Que les responsables de ces manquements sachent que leur dossier sont conservés par notre secrétariat et que si récidive il devait y avoir la saison prochaine, des sanctions seront proposées au Comité Régional à l'égard de ces récidivistes.

REGLEMENTS SPORTIFS - NOUVEAUTES 2005

Tenue vestimentaire.

Le port d'un troisième logo de 25 cm² maximum avec le nom officiel du club est autorisé sur une manche ou sur la poitrine.

Par déduction, il ne peut toujours pas y avoir d'inscription dans le dos.

Règle interclubs jeunes.

TOUR FINAL UNIQUEMENT, début des rencontres à 9h45 au lieu de 8h45.

OFFICIELS 2005 - NOUVELLE DENOMINATION.

Les grades des officiels ont été modifiés par la CA nationale comme suit :

Les juges-arbitres et arbitres A & B deviennent des nationaux ;

Les juges-arbitres et arbitres qui officient hors de leur club deviennent des régionaux ;

Les j.-arbitres et arbitres qui travaillent uniquement dans leur club deviennent : officiels clubs.

TOURNOIS OFFICIELS 2005- ARBITRAGE DES FINALES

La procédure 2004 reste d'application à savoir :

Consultation de tous les arbitres par courrier en 3 phases :

- Début avril pour les tournois organisés en mai et juin ;

- Début juin pour les tournois de juillet ;
- Début juillet, pour les tournois organisés en août et septembre.

Dès réceptions des candidatures, celles-ci sont proposées aux juges-arbitres concernés (nom, prénom, grade et n° de téléphone).

Si manque d'arbitres pour vos finales, vous pouvez contacter les 2 représentants des staffs, pour le sud : Jean-François Kessler, pour le nord, Michel Yancis.

Tous les officiels sont répertoriés sur le site de la région.

Si après ces 2 étapes, vous n'avez toujours pas d'arbitre en suffisance, tout détenteur d'une carte fédérale 2005 est habilité à arbitrer toutes les rencontres sauf, les D 1, D2 & M1 & M2.

Ces finales doivent être arbitrées par des officiels nationaux, régionaux ou club.

Chaque finale sera considérée après réception de la feuille récapitulative et la carte de match complétée par l'officiel comme ARBITREE.

Si la rencontre est dirigée par un détenteur de la carte fédérale, seule la première feuille doit être complétée, à savoir, nom des 2 joueurs, score et signatures de l'arbitre et du juge-arbitre.

Nous comprenons bien que sans formation, il n'est pas possible de compléter cette feuille.

Chaque finale arbitrée est payée par le juge-arbitre après la prestation de l'officiel.

Comme en 2004, chaque finale non arbitrée sera grevée d'une amende administrative de 5 €, donc, finale non arbitrée = 15 €.

Pour conclure, 2 places sont toujours vacantes au sein de la commission d'arbitrage.

Bien venue aux candidats désireux de nous aider.

Bonne saison tennistique à tous et merci pour votre bonne attention.

A votre écoute pour des renseignements complémentaires.

4. Commission d'information - M. Dantinne

La brochure « Vers l'Avenir » est d'un intérêt certain pour nos affiliés. Elle sera encore éditée cette année.

Le site internet fera ses mises à jour le plus rapidement possible, mais il faut bien penser qu'il est dépendant de la bonne volonté des informateurs. Le site offre bien des spécificités comme la publication des postes suivants : circuit été, circuit hiver 12m, le « Collot », entraînement jeunes, ranking jeunes, de Borman, amendes interclubs, interclubs d'été, interclubs d'hiver, règlements et statuts ...

Comme l'an dernier, les affiliés de Namur - Luxembourg pourront toujours s'inscrire, via le site, aux tournois qui auront été activés par leur J.A.

Les statuts de notre région sont remis à jour et entièrement adaptés pour répondre à la nouvelle loi sur les ASBL. Ils seront dès lors soumis à l'approbation de l'A.G.

9. Rapport du Coordinateur sportif régional. P. Sacré

Monsieur Joseph BURON excuse l'absence de Patrick SACRE, pour raisons professionnelles.

Monsieur Daniel SCHREIBER donne lecture du rapport.

Résultats des jeunes de la Région dans les différentes compétitions importantes en 2004.

ARGAYON

CADETTES

¼ Finale : Anouck DELEFORTRIE

POUSSINS FILLES

¼ Finale : Déborah KERFS Valentine GRANDJEAN

MINIMES GARCONS

¼ Finale : Michaël BLAKE

½ Finale : Benjamin TAHIR

MASTERS AFT

PREMINIMES GARCONS

Vainqueur : Benjamin TAHIR

POUSSINS FILLES

Finaliste : Déborah KERFS

SMASH 51**POUSSINS FILLES 96**

Finaliste : Caroline DAXHELET

PREMINIMES GARCONS

Vainqueur : Benjamin TAHIR

Finaliste : Michaël BLAKE

MINIMES FILLES 93

Finaliste : Tessa MULLE NEERS

MINIMES FILLES 92

Vainqueur : Tessa MULLENEERS

Finaliste : Jessica APPELMANS

MINIMES GARCONS 93

Vainqueur : Robin MORIMONT

ESPERANCE

Vainqueur Garçons : Arnaud GRAISSE

Vainqueur Filles : Anouck DELEFORTRIE

DE BORMAN NATIONAL**MINIMES GARCONS** $\frac{1}{2}$ Finale : Edouard LEONET**PREMINIMES GARCONS** $\frac{1}{2}$ Finale : Benjamin TAHIR $\frac{1}{4}$ Finale : Romain BARBOSA**CADETTES** $\frac{1}{2}$ Finale : Anouck DELEFORTRIE

Comme vous pouvez le constater les résultats sont des plus encourageants.

A ce propos, il faudrait non seulement que les clubs et les écoles de tennis poussent davantage leurs meilleurs jeunes à participer à ce type de compétitions mais incitent également les autres joueurs et surtout joueuses à s'inscrire dans les différents circuits mis en place par l'AFT et la Région, à savoir :

- 1) Circuit Régional d'hiver 12m.
- 2) Circuit AFT d'hiver Jean-Pierre Collot.
- 3) Circuit AFT d'été poussins.
- 4) Circuit des jeunes Régional.

Remarque : Trop souvent lors des différentes compétitions j'ai dû constater le manque de « Professionnalisme » de nos jeunes : arrivée juste à l'heure du match, pas ou peu d'échauffement avant le match, pas d'étirement et de décrassage après le match, etc,... à ce niveau là il y a encore beaucoup de travail à faire.

ENTRAINEMENTS AFT ET REGIONAUX 2004 / 2005

34 JEUNES JOUEURS ET JOUEUSES ENTRAINES.

TEAM AFT 2004/2005

Anouck DELEFORTRIE	90	TSq. Gembloux
Baptiste DANTHINNE	95	TC Ciney
Benjamin TAHIR	94	TC Géronsart
Michael BLAKE	94	TSq. Gembloux
Déborah KERFS	95	TC Garisart
Robin MORIMONT	93	Tennis de la Citadelle

TEAM AFT PLUS SYNERGIE AVEC LA REGION

Laure MORIMONT	94	TC Géronsart
Eliot CHAMBON	96	TSq. Gembloux
François AZZOLA	96	TSq. Gembloux

TEAMS A.F.T. PROMO MINI TENNIS

Adrien GUYOT	96	TC Géronsart
Arnaud NEVRAUMONT	96	TSq. Gembloux

Caroline DAXHELET	96	TC Garisart
Lucas GREGO	97	TC Garisart
Mathieu LION	96	TC Arlon
Maxence BARBOSA	97	TSq. Gembloux
Louis LOURTHIE	97	TC Géronsart
Marius ADANT	97	TC Géronsart
Juliette FRERE	95	TC Gedinne
Pauline VANHERCK	97	TC Garisart
Nathan SAINT GUILLAIN	97	TC Garisart
Nathan GUILLY	97	TC Garisart
Manon VANDENBOCH	97	TC Garisart

TEAMS REGIONAUX

Michaël GEERAERTS	95	TC Garisart
Valentine GRANDJEAN	95	TC Géronsart
Raphaël MORSOMME	95	TSq. Gembloux
Charles VANTIGGELEN	95	TC Les Lorrains
Fabiana PITISCI	95	TC Garisart
David FRANKEN	95	TC Garisart
François WEYNANT	93	TC Géronsart
Jessica APPELMANS	92	TC Géronsart
Camille VANDEZANDE	92	TC Géronsart
Pauline D'HEUR	97	TC Arlon
Tanguy PIERRE	97	TC Arlon
Melvyn VAN DEN BERGHE	97	TC Garisart

10. Election de cinq administrateurs régionaux.

Sont sortants et rééligibles :

Monsieur Joseph BURON (TC Nassogne)
 Monsieur Daniel SCHREIBER (Tennis de la Citadelle)
 Monsieur Jacques CARRIER (TC MARCHE)

Sont candidats :

Madame Léa MESTACH - (TC Ohey)
 Monsieur Joseph BURON - (TC Nassogne)
 Monsieur Jacques CARRIER - (TC Marche)
 Monsieur Guy CHARLET - (TC Perwez)
 Monsieur Christophe GAUDRON - (TCJ Arlonaise)
 Monsieur Patrick SACRE - (TC Marche)
 Monsieur Daniel SCHREIBER - (Tennis de la Citadelle)
 Monsieur Christian VANHERCK - (TC Garisart Sud-Luxembourg)
 Monsieur Quentin VILLE - (TCSG Ciney)

Le candidat élu ayant recueilli le moins de voix, terminera le mandat de Monsieur Claude MARLIER.
 (mandat de 2 ans, expirant en février 2007)

Le dépouillement du vote est assuré par : Messieurs Etienne Poot Baudier, Jean-François Kessler, Jean Mullens et Philippe Coupez.

Résultats du scrutin.

305 bulletins dans l'urne. 6 nuls. 299 valablement exprimés.

Monsieur Daniel SCHREIBER : 227 voix
 Monsieur Joseph BURON : 196 voix
 Monsieur Jacques CARRIER : 177 voix
 Madame Léa MESTACH : 174 voix
 Monsieur Patrick SACRE : 169 voix
 Monsieur Quentin VILLE : 114 voix
 Monsieur Christophe GAUDRON : 97 voix
 Monsieur Christian VAN HERCK : 73 voix
 Monsieur Guy CHARLET : 46 voix

Madame Léa MESTACH et Messieurs Daniel SCHREIBER, Joseph BURON, et Jacques CARRIER, sont élus pour 4 ans. Monsieur Patrick SACRE achèvera le mandat de Monsieur Claude MARLIER (mandat de 2 ans). Monsieur Joseph BURON informe l'Assemblée que le nouveau Comité régional décide de se réunir le 17 février 2005 afin de faire la répartition des mandats en son sein.

11. Election d'un administrateur du groupe B

Un seul candidat était sortant et rééligible, et a représenté sa candidature :

Monsieur Etienne PONCELET (Tennis de la Citadelle)

Monsieur Etienne PONCELET est réélu par l'Assemblée à l'unanimité à mains levées et remercie celle-ci pour la confiance qu'elle lui témoigne.

12. Election d'une administratrice du groupe B

Une seule personne a présenté sa candidature : Madame Léa MESTACH (TC Grand Ohey)

Madame MESTACH est élue par l'Assemblée, à l'unanimité à mains levées et remercie également celle-ci pour la confiance qu'elle lui témoigne.

13. Election d'un administrateur du groupe C

L'Assemblée procède au vote en déposant les bulletins dans l'urne prévue à cet effet. Le dépouillement est effectué au secrétariat général.

14. Propositions de modifications des statuts.

Ces propositions ne suscitent aucune remarque et sont approuvées à l'unanimité.

15. Divers

- Mademoiselle Sophie Lambotte fait un exposé concernant les travaux de la commission de la promotion du tennis féminin et informe l'assemblée qu'une compétition AFT 2005 est mise sur pied avec des éliminatoires régionales et un tour final dans la région du Brabant. Les clubs auront toutes les informations à ce sujet, début avril.
- Monsieur Thierry Marot a tenu à sensibiliser les clubs au respect de la loi sur le tabac dans les lieux publics. « La loi impose que dans les lieux publics, 50% de la surface de ceux-ci soit réservée aux non-fumeurs et traitée en ce sens » Il est persuadé que 100% des clubs ne sont pas en règle... A plus ou moins moyen terme, les clubs qui n'interdiront pas le tabac dans les clubs houses, devront équiper les locaux d'appareils de traitement de la fumée. Il faut savoir que ces appareils sont très onéreux. Il propose alors que les clubs qui souhaitent participer à cette campagne fassent un grand référendum populaire. A savoir : Faire de notre région une région pilote au sein de l'AFT en interdisant aux joueurs de fumer dans les club-house pendant la période d'avril 2005 à avril 2006.

La séance est levée à 19 h 30.

Daniel SCHREIBER,
Secrétaire régional

Joseph BURON
Vice-Président.

Annexe : les comptes des résultats 2004, le projet de budget 2005